

INFORMATIONS PRATIQUES

Le transport est à la charge de l'utilisateur. Un forfait transport est versé à la seule condition qu'il ne soit pas déjà remboursé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Tarifs communiqués par le service des admissions.

Les prestations suivantes sont incluses dans le tarif journalier :

- Une collation d'accueil
- Le déjeuner
- Une collation
- Des animations en ateliers
- Un encadrement professionnel

Une participation financière peut être demandée en cas de sortie extérieure (visite, restaurant...)

ACCUEIL DE JOUR

Tél. 01 30 46 98 66

dumonthier@hopitalhoudan.fr
www.hopitalhoudan.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 17h00

Accueil de Jour - Hôpital de Houdan
42, rue de Paris
78550 HOUDAN

Entrée : 4 impasse Dumonthier

ACCUEIL DE JOUR

Maison Dumonthier



La **Maison Dumonthier** est un service de l'hôpital de Houdan accueillant des personnes âgées vivant à leur domicile, atteintes de la **maladie d'Alzheimer** ou de **troubles apparentés**, pour une ou plusieurs journées par semaine.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR

Pour la personne accueillie :

- **Rompre** l'isolement des personnes en leur permettant de renouer des liens sociaux
- **Maintenir** les acquis et ralentir la progression de la maladie par des activités de stimulation variées

Pour l'aidant et pour la famille :

- Leur permettre de **retrouver du temps libre** pour reprendre des activités
- **Les accompagner** dans la compréhension de la maladie



L'ÉQUIPE

- une cadre de santé
- une aide-soignante
- une hôtelière
- une assistante médico-administrative

UN CADRE CONVIVAL ET SÉCURISÉ

L'unité a été pensée afin de recréer un **climat "familial"** et fonctionnel. Les locaux permettent la déambulation en toute sécurité.

Le lieu de vie est l'espace central de toute l'organisation quotidienne : **un lieu de rencontre, d'activités et de partage.**



UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE

L'accueil de jour offre aux personnes accueillies une prise en charge spécifique, individualisée et organisée autour d'**activités thérapeutiques et ludiques** :

Ateliers manuels, cuisine, jardinage, ateliers mémoire, jeux, visites extérieures, anniversaires, chant, jardinage, relaxation, musique, toucher et bien-être etc.

Elles peuvent également bénéficier d'animations au coeur de l'EHPAD avec les résidents.



CONDITIONS D'ADMISSION ET DE PRISE EN CHARGE

Le service a une capacité de 6 places.

- Avoir plus de 60 ans
- Être atteint de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Être en capacité de se déplacer seul ou avec une aide
- Les troubles du comportement ne doivent pas constituer un obstacle majeur à une structure d'accueil collective.

Le versement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) aide au financement.